

Intergroupe parlementaire «Soins»

# L'initiative populaire devant les parlementaires

Formé par plusieurs parlementaires fédéraux et des organisations du secteur de la santé, l'intergroupe parlementaire «Soins» a présenté aux élus l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Les réactions suscitées étaient nombreuses et contrastées.

Texte: Alexandra Breaud / Photo: parlement.ch

Méconnus du grand public, les intergroupes parlementaires sont pourtant nombreux dans la Berne fédérale: ils sont plus de 150 à réunir des politiciens de tous horizons sur des thèmes de société. L'intergroupe parlementaire «Soins» est ainsi constitué de sept parlementaires alémaniques représentant plusieurs des principaux partis politiques suisses, du PS à l'UDC en passant par le PLR. Ce groupe est soutenu par l'ASI, Aide et soins à domicile Suisse, l'Association Spitex privée Suisse ASPS et Curaviva. Environ deux fois par an,

l'intergroupe invite les parlementaires suisses à des séances d'information. Le 4 décembre 2018, c'est l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» qui leur a été présentée à l'Hôtel Kreuz, dans la vieille ville de Berne.

## Transmettre l'urgence d'agir

La rencontre débute par les salutations de la socialiste de Soleure Bea Heim, également membre du comité d'initiative, qui donne la parole à la secrétaire générale de l'ASI Yvonne Ribli. Cette dernière insiste sur l'urgence de la si-

tuation actuelle: les besoins en termes de soins augmentent d'autant plus que la population suisse vieillit, mais le pays continue de former insuffisamment d'infirmières. Les exemples positifs réalisés à l'étranger ont été mis en avant, Yvonne Ribli relevant que les Etats qui ont défini une proportion de patients par infirmière ont vu cette mesure saluée. La lobbyiste a fait part également de la détresse morale vécue par de nombreux infirmières et infirmiers en raison des conditions de travail difficiles, et du taux d'abandon alarmant de la profession.

## L'option du contre-projet indirect

Patrick Imhof succède à Yvonne Ribli en tant que représentant de quatre organisations patronales du secteur des soins: H+, Aide et soins à domicile Suisse, Curaviva, Senesuisse et ASPS. S'il reconnaît la nécessité de renforcer les soins et le bien-fondé des revendications des initiants, il plaide pour un contre-projet indirect rédigé par les parlementaires. Patrick Imhof estime notamment impératif de disposer d'un financement intégral des coûts liés aux soins, ce que le nouveau régime de financement des soins ne permet pas actuellement. Le représentant patronal apprécie l'écho positif que rencontre l'initiative de l'ASI au sein de la population, mais trouve sa formulation trop vague. Selon lui, l'initiative entraînerait la remise en question de compétences cantonales. Il lui reproche aussi de ne pas couvrir toutes les professions de santé et juge que les répercussions financières de l'initiative sont peu claires. Néanmoins, lorsque Patrick Imhof détaille les grandes lignes qui devraient



La balle est maintenant dans le camp des parlementaires.



## 2019: année politique

L'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» lancée par l'ASI est maintenant dans sa phase parlementaire. Les prochaines élections fédérales ont lieu en automne et la nouvelle composition du Parlement aura une influence certaine sur l'avenir de l'initiative.

être comprises dans un contre-projet, il reprend les exigences de l'initiative populaire: des compétences élargies pour les professionnels des soins, un renforcement de la formation de base et continue (en intégrant dans les coûts des soins les frais de formation et de perfectionnement).

### L'appui des médecins

La Fédération des médecins suisses (FMH) soutient résolument l'initiative populaire. Son président, Jürg Schlup, a souligné que la prise en charge médicale ne peut se faire sans soins infirmiers, que ce soit à l'hôpital, à domicile ou en établissement médico-social (EMS). Jürg Schlup s'est également prononcé en faveur d'un ratio déterminant un nombre de patients par infirmière et une reconnaissance professionnelle qui soit également d'ordre financier. Former plus d'infirmières et les inciter à rester dans les soins nécessite d'améliorer l'attractivité de la profession et de reconnaître leurs responsabilités propres.

### Des réactions mitigées

Au terme des différents exposés, certains élus se montrent opposés à l'initiative et d'autres plutôt enclins à un contre-projet indirect. Plusieurs parlementaires déclarent que l'initiative cible la seule catégorie professionnelle des infirmières et infirmiers; ils semblent oublier les risques occasionnés par la pénurie d'infirmières pour les patients. Les rivalités politico-partisanes, elles, sont bien présentes: un élu critique ainsi les similitudes entre l'initiative populaire et l'initiative parlementaire qui avait été lancée il y a quelques années par l'ancien conseiller national Rudolf Joder. Il est pourtant courant en politique d'opter pour une autre voie lorsque la première option envisagée débouche sur une impasse. Un autre élu déclare avec véhémence être tout au plus favorable à un contre-projet reprenant les demandes de la FMH, ce qui laisse per-

plexe dans la mesure où les revendications de l'organisation de médecins sont précisément celles des initiants.

### Coûts et valeur du travail

Il est difficile de dire si une majorité de parlementaires a saisi l'urgence de la crise et la nécessité de trouver des solutions durables à un enjeu qui ne concerne pas qu'une catégorie professionnelle mais bien l'ensemble de la population suisse. Finalement, une fois n'est pas coutume, l'un des principaux arguments de fond réside dans les coûts: plusieurs élus font savoir qu'ils estiment que l'initiative populaire entraînerait des coûts trop élevés, et c'est sans doute sur ce

point que se jouera son succès ou non. La valeur du travail infirmier semble encore devoir être démontrée. Yvonne Ribli avait pourtant souligné sa plus-value, qui permet notamment de faire baisser la mortalité et d'améliorer le rétablissement des patients, et génère ainsi des économies importantes. Beaucoup d'élus semblent ne voir que le coût du travail infirmier et non sa valeur, pourtant bien réelle pour le patient et l'ensemble du système de santé suisse. Et ce d'autant plus compte tenu des économies que les infirmières permettent chaque jour de réaliser en évitant erreurs de médicaments, infections, chutes ou réhospitalisations.

### La consultation parlementaire est lancée

L'initiative sur les soins infirmiers a été présentée le 24 janvier 2019 à la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN). Une deuxième audition pourrait avoir lieu le 14 février, mais il est possible qu'une décision soit prise d'ici là en faveur ou non d'un contre-projet.

### Sortie du plan de mesures

Au printemps 2018, après son rejet de l'initiative populaire, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur d'élaborer un plan de mesures pour améliorer la situation des infirmières et infirmiers, en collaboration avec différents acteurs, dont l'ASI et la Fédération des médecins suisses (FMH). Toutefois, le Conseil fédéral a fait savoir à l'automne 2018 qu'il ne mettrait aucune ressource financière à disposition des mesures envisagées. Dans ces conditions, l'ASI a décidé de ne plus prendre part à ce plan. «Il ne sert à rien de discuter de mesures pour lesquelles il n'y a pas de ressources disponibles», a déclaré la vice-présidente de l'ASI Sophie Ley dans un communiqué de presse paru fin janvier 2019 qui a rencontré un écho médiatique national.

Vous trouverez d'autres informations dans l'ASI Info, pp. 93 et 94, et sur [www.sbk-asi.ch](http://www.sbk-asi.ch)